



Commune de Kehlen Conseil Communal

Les membres du conseil communal sont priés de se réunir le jeudi, 3 février 2022 à 08.30 heures dans la salle 'Museksall' à Kehlen dans la rue du Centre numéro 8 pour délibérer sur les objets suivants :



ORDRE DU JOUR

A huis clos

1. Service de Régie communal - Nomination d'un Responsable
2. Service de Régie communal – Création d'un poste d'employé communal dans la catégorie d'indemnité C, groupe d'indemnité C1, sous-groupe technique
3. Service de Régie communal – nomination d'un employé communal dans la catégorie d'indemnité C, groupe d'indemnité C1, sous-groupe technique avec décision de classement
4. Administration Communale – Demande de réduction de la période d'initiation d'un employé communal de la catégorie d'indemnité B, groupe d'indemnité B1, sous-groupe administratif
5. Administration Communale – Demande de mise à la retraite d'un employé communal de la catégorie d'indemnité C, groupe d'indemnité C1, sous-groupe administratif
6. Administration Communale – Modification de la tâche d'un employé communal de la catégorie d'indemnité B, groupe d'indemnité B1, sous-groupe administratif

Séance publique

Communications

7. Avis relatif à la proposition de nomination d'un candidat au poste de préposé du triage forestier de Kehlen
8. Administration des transports publics : désignation d'un délégué communal et d'un délégué communal suppléant aux transports publics
9. Commission consultative communale des Affaires Culturelles : nomination d'un membre
10. Pacte Climat : désignation d'un Klimaschäffen
11. Subsidés divers
12. Modification du règlement-taxes en matière de gestion des déchets
13. Décomptes de travaux extraordinaires

14. Projet et devis pour l'installation de constructions modulaires au Campus Scolaire et Sportif de Kehlen
15. Avis relatif à la proposition de classement comme monument national de la ferme sise 6 rue de Keispelt à Kehlen
16. Modification ponctuelle du plan d'aménagement particulier 'quartier existant' de la commune de Kehlen
17. Actes et compromis :
 - 17.1. Compromis de vente pour l'acquisition d'une parcelle au lieu-dit « Bd Robert Schuman »
 - 17.2. Compromis de vente pour l'acquisition d'une parcelle au lieu-dit « Auf der Burg »
 - 17.3. Compromis de vente pour l'acquisition d'une parcelle au lieu-dit « rue d'Olm »
 - 17.4. Compromis d'échange de parcelles au lieu-dit « bei Oideberg » Grober-Movilliat
 - 17.5. Compromis d'échange de parcelles au lieu-dit « bei Oideberg » Gengler
18. Déclassement de parcelles du domaine public :
 - 18.1. Bei Oideberg à Nospelt
 - 18.2. Rue du Cimetière à Kehlen et rue de Capellen à Olm
19. Lotissements :
 - 19.1. Lotissement d'un terrain au 4 rue de Dondelange à Nospelt
 - 19.2. Lotissement d'un terrain au lieu-dit « Rue d'Olm » à Kehlen
 - 19.3. Lotissement de terrains dans la rue de Kehlen à Keispelt
20. Convention de la collaboration régionale du Syndicat des Eaux du Sud concernant les programmes de mesures des zones de protection autour des captages d'eau potable
21. Confirmation de règlements de circulation d'urgence du collège des bourgmestre et échevins
22. Crédit supplémentaire concernant l'apport pour investissements à réaliser par le Syndicat intercommunal de dépollution des eaux résiduaires de l'ouest « SIDERO »

Ainsi arrêté à Kehlen, le 27 janvier 2022
Pour le collège des bourgmestre et échevins,

Le Président,
Félix Eischen



Le Secrétaire,
Marco Haas

